

PUBLICATION
RESULTATS DE L'APPEL A CANDIDATURES 2026

Attribution d'une dotation complémentaire aux Services Autonomie à Domicile (SAD) pour le financement d'actions améliorant la qualité du service rendu à l'utilisateur

Le Département des Pyrénées Orientales a publié un appel à candidatures le 17 novembre 2025, pour l'attribution d'une dotation complémentaire aux SAD, dont la date limite de dépôt des candidatures était fixée au 15 février 2026.

Cet appel à candidature s'inscrit dans le cadre de l'article 44 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2022, portant le projet d'une restructuration de l'offre de services à domicile et d'une refonte du modèle de financement des prestations d'aide et d'accompagnement.

Cette réforme comporte deux volets :

- la création d'un tarif minimal de solvabilisation d'une heure d'aide à domicile, applicable depuis le 1er janvier 2022, à hauteur de 25,00 € pour 2026 ;
- la mise en œuvre d'une dotation complémentaire, destinée à financer des actions répondant à des objectifs d'amélioration de la qualité du service rendu à l'utilisateur, dotation attribuée dans le cadre d'un appel à candidatures, et sous condition de la conclusion d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM).

Dans ce contexte, 15 candidats ont présenté un dossier en réponse à l'appel à candidatures 2026, dont les 15 dossiers ont été reconnus comme admissibles, analysés, et classés sur une cotation de 141 points.

A l'issue de l'instruction des 15 candidatures, et au regard de la qualité des dossiers, 12 ont été retenus. La liste des candidats retenus est présentée par ordre alphabétique dans le tableau ci-après :

SAD RETENUS POUR UN AVENANT AU CPOM EXISTANT
ASSAD THUIR ASPRES
CCAS CANET EN ROUSSILLON
CCAS ILLE SUR TET
LES EMPLOIS FAMILIAUX DU VALLESPYR
PRESENCE 66
VIVRE ENSEMBLE EN SALANQUE

SAD RETENUS POUR LA SIGNATURE D'UN PREMIER CPOM
A DOMICILE AGLY
ABAD
CCAS DE BOMPAS
CCAS DE SAINT ESTEVE
O2
VIVRE ET SOURIRE

Cet avis sera publié sur le site du Département : <https://www.ledepartement66.fr>

Perpignan, le 23 avril 2026

La Présidente du Département



Hermeline MALHERBE